

PAR FASHION GREEN HUB

GROUPE DE TRAVAIL
Co-animé avec PROMOD

Les solutions pour réduire le plastique à usage unique

LIVRE BLANC N°2 - 2022



Mode sans plastique

FASHION GREEN HUB

SOMMAIRE

0. INTRODUCTION	5
0.1 L'industrie de la mode	6
0.2 Le plastique & l'industrie textile	7
0.3 La réglementation	8
0.4 Le groupe "mode sans plastique" co-animé par Fashion Green Hub et Promod	10

LES SOLUTIONS POUR UNE MODE SANS PLASTIQUE

1. LES POLYBAGS	12
1.1 Qu'est ce qu'un Polybag : définition, utilité, circuits	13
1.2 Les problèmes des polybags	15
1.3 Solutions	17
1.3.a Réduire le volume des polybags/ enlever le superflu	17
1.3.b Les emballages alternatifs	20
1.3.c La collecte	27
2. LES CINTRES	30
2.1 Chiffres clés, enjeux des cintres	31
2.2 Les solutions	33
2.2.a Réduire	33
2.2.b Matériaux de substitutions	33
2.2.c Optimisation & collecte	35
3. LA VAD	37
3.1 La VAD : définition, chiffres clés, rôles et impacts	38
3.2 Les solutions de substitution aux emballages plastiques	40
3.2.a B2B (Transport)	30
3.2.b B2C (colis)	41
3.3 Les alternatives aux "calages" plastiques des colis	46
SYNTHÈSE	47
REMERCIEMENTS	49
REJOIGNEZ-NOUS	50



INTRODUCTION

0.1 L'industrie de la mode

0.2 Le plastique & l'industrie textile

0.3 La réglementation

0.4 Le groupe «mode sans plastique» co-animé
par Fashion Green Hub et Promod

0.1 L'INDUSTRIE DE LA MODE

L'industrie du textile est une des industries les plus polluantes au monde.

Selon l'ADEME, l'industrie de la mode au niveau mondial émet 1,2 milliards de tonnes de gaz à effet de serre, soit 2% des gaz à effet de serre.

« En 2050, le secteur textile émettrait même 26% des émissions globales de gaz à effet de serre si les tendances actuelles de consommation se poursuivent ».

C'est également le troisième secteur le plus consommateur d'eau : 4% de l'eau potable disponible est utilisée pour produire nos vêtements (source Ademe).

Elle contribue à la détérioration de la biodiversité, des écosystèmes par de multiples facteurs : consommation d'eau, rejet de produits chimiques dans les milieux naturels, et production de déchets. Cette situation n'est pas inéluctable.

La filière textile demande un engagement collectif des entreprises et des pouvoirs publics dans de nouveaux modèles économiques comme l'économie circulaire. Celle-ci doit permettre une meilleure gestion et utilisation des ressources naturelles et matières premières en favorisant l'éco-conception des produits et services, de nouveaux modes de production et de consommation plus vertueux ainsi qu'une meilleure gestion de la fin de vie (réemploi, réutilisation, réparation, recyclage).

0.2 LE PLASTIQUE ET L'INDUSTRIE TEXTILE

Le plastique conventionnel est une matière issue de la pétrochimie. Dans la filière textile, elle est utilisée principalement dans la composition des vêtements (polyester, polyamide, élasthane et acrylique) ainsi que dans les accessoires et fournitures (comme les boutons et les zips) : 70% des fibres synthétiques produites dans le monde sont issues du pétrole (source ADEME).

Dans l'industrie textile, le plastique est également présent dans l'emballage des vêtements. Le plastique conventionnel pose plusieurs problèmes :

- Il nécessite l'exploitation de pétrole qui est une ressource non renouvelable;
- Il s'agit d'un matériau dont l'usage en tant qu'emballage est souvent de courte durée (plastique jetable);
- Sa non réutilisation entraîne la production de déchets;
- Pour les emballages : le faible taux de recyclage actuel entraîne de l'enfouissement ou de l'incinération;
- Sa présence dans les matières entraîne l'émission de microplastiques polluants. Ces microparticules peuvent être générées par l'abandon d'emballages plastiques dans la nature ou par l'usage des produits composés de plastique. Par exemple, le lavage des vêtements synthétiques serait responsable du re-largage de 500 000 tonnes de microfibres par an dans l'océan. (Source: Fondation Ellen MacArthur)

Tout savoir sur le plastique : <https://bibliothèque.ademe.fr/cadic/6402/guide-pratique-paradoxe-plastique-10-questions.pdf>

0.3 LA RÈGLEMENTATION



« La France se dote d'outils législatifs évolutifs pour atteindre ses objectifs environnementaux.

L'environnement est un sujet de plus en plus prégnant dans notre société où les prises de conscience sont nombreuses mais où il reste également du chemin à parcourir. En termes de réglementation, l'environnement constitue une compétence partagée entre l'Union Européenne et ses États Membres.

Au niveau européen, c'est la Directive **94/62/CE du 20 décembre 1994** qui traite de **la question des emballages et des déchets d'emballages**. Elle énonce des **exigences de composition et de fabrication des emballages**, pose des **objectifs de collecte et formule des « principes fondamentaux » pour la gestion des déchets d'emballage**.

Au niveau français, ce sont les articles R.543-42 à -74 du Code de l'environnement qui traitent du sujet des emballages mais reprennent, en substance, les dispositions de la Directive de 1994.

On distingue les emballages ménagers (utilisés par les consommateurs) des emballages industriels et commerciaux (achetés par les entreprises et permettant le transport et la logistique des produits).

Concernant ces derniers, les professionnels sont soumis à deux obligations :

- Faire un tri par matière : papier/carton, métal, plastique, verre et bois (Décret n°2016-288 du 10 mars 2016), aussi appelé « tri 5 flux » qui évoluera pour devenir à terme le « tri 8 flux » ;
- Valoriser les déchets (réutilisation, recyclage, valorisation énergétique) dans sa propre installation ou en faisant appel à un prestataire.

INTRODUCTION


Ces obligations se renforcent avec le temps. Ainsi, la loi du 10 février 2020 dite loi AGECE et son décret d'application du 29 avril 2021 dit Décret 3R ont fixés trois objectifs de réduction, de réutilisation et de réemploi, et de recyclage des emballages en plastique à usage unique pour la période 2021-2025 :

- **Réduction de 20%** des emballages plastiques à usage unique **d'ici fin 2025** ;
- **Réduction de 100%** des emballages plastiques à usage unique « inutiles » **d'ici fin 2025** c'est-à-dire ceux n'ayant pas de fonction technique essentielle (protection sanitaire, intégrité des produits, transport ou support d'information réglementaire);
- **Création d'une filière de recyclage opérationnelle** (REPDEIC) pour tous les emballages en plastique à usage unique d'ici **au 1er janvier 2025**.

Ces trois objectifs constituent autant d'étapes vers l'objectif ambitieux que s'est fixé la France d'atteindre le **zéro plastique à usage unique d'ici 2040**.

En plus de ces obligations de tri et de valorisation, les professionnels doivent également sensibiliser et informer les ménages et cela passe notamment par une signalétique commune apposée sur les produits recyclables : le logo TRIMAN.

Ce logo fait son apparition le 1er janvier 2015, date d'entrée en vigueur du décret n°2014-1577 du 23 décembre 2014. Il s'agit d'une information à destination des ménages leur indiquant que les produits portant ce logo relèvent d'une consigne de tri, ils doivent donc être jetés dans un bac identifié.

La loi dite AGECE (art. 17) a fait évoluer cette signalétique en lui adjoignant une information sur le tri ou « **Info-tri** » qui prend la forme d'un cartouche. **A partir du 1er janvier 2022 et au plus tard le 9 mars 2023**, tous les emballages ménagers devront comporter cette nouvelle signalétique. La nouvelle consigne de tri harmonisée indique au consommateur que tous **les emballages ménagers sont à déposer dans le bac de tri**, on ne fait plus de distinction entre "à jeter" ou "à recycler". L'objectif est de **simplifier le geste de tri** des ménages, afin d'augmenter la collecte des emballages et ainsi développer les filières de recyclage tout en réduisant les déchets ménagers. 

0.4 LE GROUPE «MODE SANS PLASTIQUE» CO-ANIMÉ PAR FASHION GREEN HUB ET PROMOD

12 entreprises ont choisi de partager leurs situations, leurs expériences et leurs solutions pour réduire la place du plastique à usage unique dans leur emballage tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Voici la méthode conventionnelle employée:

1. Mesurer la quantité du gisement
2. Partager les solutions existantes
3. Rechercher des solutions et mesurer leurs impacts
4. Tester ces solutions sous forme de POC (Proof Of Concept)
5. Partager les résultats de ces tests
6. Accompagner l'appropriation et construire des stratégies communes pour les mettre en oeuvre tout en favorisant l'économie locale

Les structures membres : agnès b., Auchan, Blancheporte, BZB, Camaïeu, Damart, IKKS, Jules, Promod, La Redoute, Tape à l'Oeil, et l'Alliance du Commerce.

Nos partenaires publics : ADEME, Région Hauts-de-France.

LES SOLUTIONS POUR UNE MODE SANS PLASTIQUE

Pendant plus de deux ans, le Groupe de travail “Mode sans plastique” s’est régulièrement réuni afin d’étudier et tester des pistes de réduction du plastique sur 3 volets :

- 1 LES POLYBAGS**
- 2 LES CINTRES**
- 3 LES EMBALLAGES DE LA VENTE
À DISTANCE**

En 2020, le Groupe de Travail publiait son premier Livre Blanc sur les Polybags. Ce nouveau Livre blanc vise ainsi à restituer, sur chacun de ces 3 axes, les travaux du groupe de travail.

A hand wearing a dark sleeve and a light-colored ribbed sock is holding a piece of clear, crinkled plastic. The plastic is stretched and held against a bright blue sky background. The plastic has a textured, crinkled appearance, similar to a polybag.

LES POLYBAGS

1.1 Qu'est ce qu'un Polybag : définition, utilité, circuits

1.2 Les problèmes des polybags

1.3 Solutions

1. LES POLYBAGS

1.1 QU'EST CE QU'UN POLYBAG : DÉFINITION, UTILITÉ, CIRCUITS

Le polybag est une enveloppe **fine et légère en plastique souple**. Aujourd'hui, il est principalement composé de Polyéthylène Basse Densité (PEBD, LDPE), de Polypropylène (PP) ou Polyéthylène téréphtalate (PET).

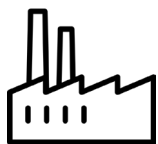
Il **enveloppe le produit pour le protéger lors de l'acheminement** du fabricant jusqu'au magasin ou jusqu'au consommateur et permettre l'**apposition d'une étiquette** de suivi de l'article. Le polybag est apposé sur le vêtement, dès le lieu de fabrication, en majorité en Asie, en Turquie et au Maroc. Il permet de protéger le vêtement des différents aléas liés à l'acheminement: poussière, humidité, manipulations diverses...

Les polybags voyagent depuis le fabricant jusqu'au dépôt, vers les boutiques et aussi parfois directement chez les consommateurs (dans certains colis e-commerce).

Le plastique présente de nombreux avantages via ses caractéristiques (étanchéité, légèreté, résistance, transparence) et pour son coût extrêmement faible, environ 2 - 3 centimes pour un polybag.



1. LES POLYBAGS



Le polybag est utilisé pour emballer les vêtements dès le lieu de fabrication.



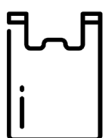
Durant le transport, les polybags servent à : protéger de l'humidité, éviter le froissage et éviter les frottements (transferts de couleurs, boulochage)



Dans l'entrepôt de la marque ou de l'enseigne : les opérations de tri des produits ont lieu. Dans de nombreux cas, les étiquettes apposées sur les polybags sont scannées.



Certaines entreprises envoient les vêtements sous polybags en magasin ou chez les clients en cas de vente à distance.



Les polybags ne sont pas recyclables dans des circuits de collecte et de traitement des déchets ménagers, dans la majorité des cas.



Les polybags sont traités en magasin en fonction des règles en vigueur dans le centre commercial ou la commune où est basée la boutique.



1. LES POLYBAGS

1.2 LES PROBLÈMES DES POLYBAGS

- Ils représentent des quantités importantes : on estime que 180 milliards de polybags sont produits chaque année pour la filière textile (Source : Ecotextile).
- Les polybags sont aujourd'hui peu recyclés et finissent principalement en valorisation énergétique.

ENTREPÔTS



Dans les entrepôts, les polybags peuvent être facilement collectés. Ils pourraient être recyclés à condition d'avoir un gisement homogène (mono-matière et composé d'une seule résine plastique), suffisamment important et des débouchés économiques.

BOUTIQUES



Les polybags représentent des quantités importantes, parfois difficiles à stocker en boutiques en vue d'une collecte.

Ils sont pour la plupart mis au rebut des ordures ménagères, ramassés par les collectivités. Ils ne sont pas recyclés et sont enfouis ou incinérés.

PARTICULIERS/ CONSOMMATEURS



Comme pour les boutiques, les polybags des consommateurs sont mis au rebut. Même si le consommateur met le polybag dans le bac de recyclage, les plastiques souples ne sont, pour la plupart, pas recyclés aujourd'hui en France.

La modernisation des centres de tri devrait permettre à terme le recyclage des plastiques souples.

1. LES POLYBAGS

- De manière générale, une fois ouverts, les polybags ne sont pas réutilisables pour le même usage, car ils sont souvent déchirés, chiffonnés...

- Compte tenu qu'il s'agit d'emballages légers et fins, il est parfois possible de les retrouver dans la nature. Ils peuvent mettre des centaines d'années à se désagréger. Ils sont aujourd'hui une catastrophe au niveau biodiversité terrestre et maritime.



1. LES POLYBAGS

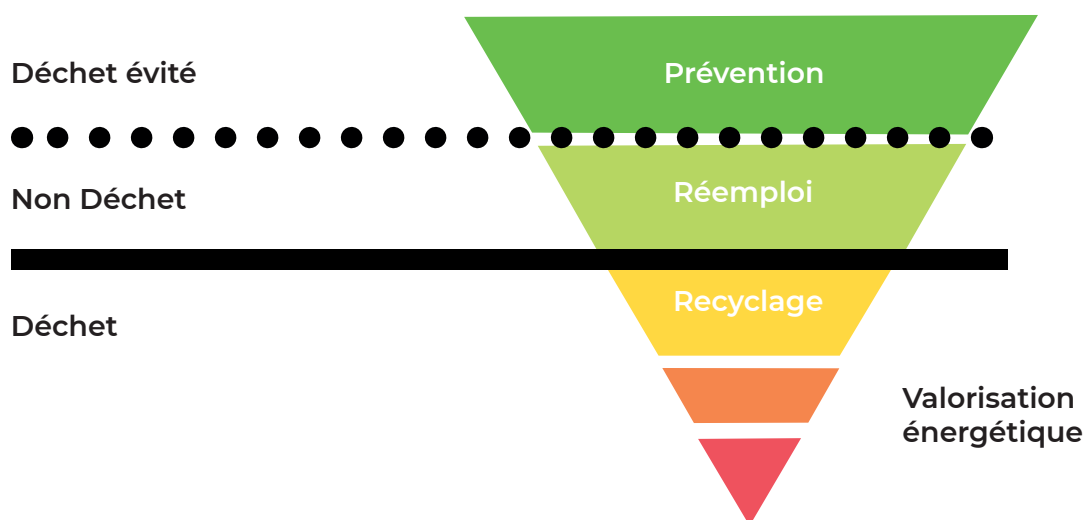
1.3 LES SOLUTIONS

Depuis 2020, le Groupe de Travail (GT) expérimente diverses solutions afin de réduire l'usage et l'impact des polybags. En 2020, les enseignes du GT estimaient leur consommation de polybags à 2 000 T par an.

En 2022, nous avons refait cet exercice de calcul des volumes, nous pouvons estimer **une baisse d'environ 25 % de la consommation de polybags** - soit un gain de 680T, grâce aux solutions testées et présentées ci-dessous.

1.3.a. Réduire le volume des polybags/enlever le superflu

La première piste de solution, en lien avec la hiérarchie de traitement des déchets, a été d'étudier s'il était possible de réduire l'utilisation des polybags en enlevant le superflu.



1. LES POLYBAGS

LES SOLUTIONS DU GT :



- **Suppression des polybags sur les échantillons** envoyés par les sous-traitants



- **Meilleur ajustement des polybags aux produits** = éviter les polybags trop grands par rapport aux produits mais aussi un meilleur pliage. Le pliage de vêtements peut permettre de réduire la taille du polybag de 30%.



- **Emballer plusieurs produits dans un Master- Polybags sur les commandes de produits assortis**, aussi appelées prépack



- **Réduire le grammage des polybags** : Privilégier des polybags à plus faible densité : 30 microns au lieu de 60 microns.



- **Utiliser des polybags recyclés** (entre 50 et 100%). Un plastique perd de ses propriétés au fur et à mesure du recyclage, ce processus est coûteux, énergivore. De plus, compte tenu de l'absence de certification et d'éléments de traçabilité, des questions se posent parfois sur la réelle première vie du plastique.

Point d'attention : Un polybag en polyéthylène recyclé est considéré comme étant à usage unique s'il n'y a pas de circuit de collecte et de ré-emploi mis en œuvre pour le réutiliser. L'origine de la matière, même recyclée, est déconnectée de l'usage du produit.



- **Supprimer les polybags sur les produits résistants** notamment les denims.



- **L'auto-emballage** Il s'agit d'intégrer une pochette dans la confection du produit et d'adopter un mode de pliage qui permet «d'auto-emballer» le produit sans apport de matières supplémentaires. L'exemple le plus connu est le modèle «Kway».

1. LES POLYBAGS



Alice CHATRY
IKKS

« Nous avons supprimé les polybags des échantillons qui sont échangés entre nos équipes achats et nos fournisseurs. Notre atelier Piqûre à St Macaire-en-Mauges (49) a fabriqué avec des stocks inutilisés, des sacs en tissu adaptés à chaque typologie de produit. Cette action a permis de sensibiliser les fournisseurs. Mais la tentation du plastique chez nos fournisseurs est grande ! Il faut être persévérant et ne jamais relâcher l'effort. La communication est primordiale. »



Isabelle TEIRLYNCK
JULES, BZB

« Chez Jules et BZB, nous avons continué à diminuer le nombre de nos échantillons (notamment les échantillons pour les photos book internes, shoot photos) pour atteindre notre objectif de moins 50% pour 2022.

Dans la lignée de Jules, BZB est passé sur la saison H21 sur un polybag individuel 100% recyclé PEBD. Sur les 2 marques nous continuons divers tests pour enlever ce polybag individuel en essayant de respecter ces 2 impératifs : bonne présentation article en magasin et pas de perte de productivité travail en entrepôt. Ceux-ci nous ont permis cette année de démultiplier à de nouveaux articles des livraisons sans polybag individuel :

- sur les pantalons (sauf fluide et coloris clairs) chez BZB où nous utilisons une bandelette kraft.
- sur des pulls (sauf coloris clairs) chez JULES avec le même procédé.

Nos magasins sont plutôt satisfaits car manipulation plus facile, et il est vrai que ce n'est pas toujours évident de faire le tri des déchets ! Chez JULES, nous avons fait un test en 2021 pour enlever en entrepôt les housses sur nos articles PENDU que nous avons abandonnés car nos vestes et pantalons costumes arrivaient vraiment trop chiffonnés ! Tous ces tests sont vraiment indispensables pour la qualité de nos articles mais ont été mis à rudes épreuves avec la COVID. »

1. LES POLYBAGS



Émilie BERGER
Camaïeu

« En 2020 nous avons supprimé le polybag sur tous les pantalons denims, soit 2451kpcs, et remplacé par une bande carton de cerclage. Cela représente une économie de 22t de PET. Pour 2021 cela représente déjà 16t de PET. Nous l'avons également rendu recyclable en remplaçant l'étiquette collée dessus pour la passer en PET : mono composition produit, le sachet est donc désormais recyclable. Il fait 20 microns, donc une consommation de matière première minimum. »

1.3.b. Les emballages alternatifs

De nombreuses solutions émergent afin d'éviter l'usage du plastique, tout en permettant d'assurer les fonctions du polybag. L'objectif est de trouver des solutions alternatives au plastique ayant une meilleure performance écologique. Sur ce point, la réalisation d'une analyse en cycle de vie peut permettre de valider le meilleur choix alternatif.

- Carton/papier

Le carton et le papier sont des ressources renouvelables. Il est préférable d'utiliser ces ressources en recyclé et/ou avec le label FSC, garantissant une gestion durable des forêts desquelles sont issus la cellulose servant à la fabrication du carton ou du papier.



Rubans en carton

Le ruban carton permet d'entourer le produit préalablement plié ou roulé. Une étiquette de suivi peut y être apposée. Il maintient le produit durant l'acheminement, depuis le lieu de fabrication, jusqu'au magasin (y compris pour la mise en rayon) et/ou au client.



1. INTRODUCTION



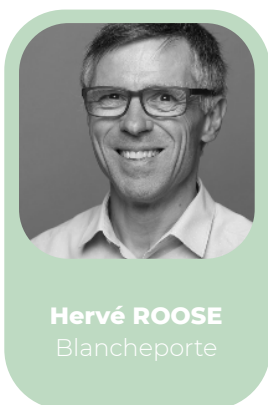
Paper Bag

Le « paper bag » est un emballage au même format que les polybags plastiques. Il est fabriqué à partir de pulpes de bois.



Feuilles de papier Kraft

Les feuilles de papier kraft sont utilisées pour emballer les vêtements préalablement roulés. Le papier kraft est fabriqué à partir de pâte de papier de bois de résineux, pin ou sapin.



Hervé ROOSE
Blancheporte

« Après un premier test avec des bandes carton, nous avons décidé, pour certains articles, de remplacer les emballages plastique par du papier. Les articles sont roulés sous une feuille papier afin de les protéger de l'usine jusqu'à la cliente finale.

Du 1er janvier au 30 juin 2022, cela représente plus de 1 million de pièces - soit un gain de plastique de 9.6 tonnes.

Nous élargissons nos possibilités de substitution par des tests :

- avec des boîtes carton (article roulé) pour certains articles de gamme supérieure. Cette solution peut apporter une amélioration de la présentation.
- des enveloppes papier (article plié) pour des questions d'hygiène (articles de Lingerie/Bain) à cause des côtés du rouleau ouverts; pour des matières fragiles ou pour des articles "en forme" (corseterie).

Pour le sachet de regroupement et d'expédition à la cliente, un premier test avec une enveloppe papier en remplacement du polybag n'a pas été concluant : dimensions, solidité et transparence. »

1. LES POLYBAGS



- Plastiques biosourcés et/ou compostables

Le plastique biosourcé est un plastique composé, en partie, de ressources renouvelables ou issues de la biomasse (on retrouve toujours une portion de plastique issu de la pétrochimie). Le Comité Européen de Normalisation (CEN) a imposé un seuil minimum de plastique biosourcé pour reconnaître à un plastique la qualité de biosourcé. Ce seuil est de 50% actuellement mais devrait passer à 60% à compter du 1er janvier 2025.

L'origine biosourcée ne signifie pas que le plastique est biodégradable ou compostable.

En l'état actuel de la recherche, le plastique biodégradable est un plastique qui se décompose difficilement dans la nature. Différentes normes existent faisant référence à la sensibilité des matériaux plastiques à la dégradation en compostage industriel, compostage individuel, dissolution dans l'eau...

Ces normes correspondent à des conditions de test en laboratoire, qui sont parfois différentes des conditions naturelles, par nature plus variables.

La notion biosourcée renvoie ainsi à la composition alors que le terme biodégradabilité à sa fin de vie. Ces deux notions sont parfois amalgamées derrière le terme de bioplastique, qui est à éviter.

Quelques exemples de plastiques biosourcés et biodégradables identifiés par le groupe de travail :



Les Polybags en PLA

Il s'agit d'un plastique issu de maïs ou de canne à sucre. Il a l'avantage d'être une ressource actuellement disponible pour la production à grande échelle. Son compostage reste essentiellement industriel avec un principe d'enzyme. Une attention particulière est à apporter sur l'origine du PLA : s'agit-il de déchets de production agricoles ou des productions agricoles destinées à la production de ce polymère ? Ce dernier cas de figure entre en concurrence avec la production alimentaire et ne nous semble pas viable.



Les polyhydroxyalcanoates ou PHA sont des polyesters biodégradables produits naturellement par fermentation bactérienne de sucres ou lipides.

1. LES POLYBAGS



Les Polybags à partir d'algues

Il s'agit d'un polymère, en partie, d'origine naturelle. Il comporte les mêmes caractéristiques qu'un polybag en PE à la différence que celui-ci est annoncé comme étant biodégradable en compost individuel (en 10-12 semaines environ) et potentiellement soluble dans l'eau des océans (en 4 semaines environ). Nous n'avons pas trouvé à ce jour de solutions permettant des productions de polybags à grande échelle.

Les points d'attention des enseignes

- En se basant sur la réglementation récente, les plastiques biosourcés sont des polymères artificiels, ils sont ainsi concernés par la Loi AGEC visant à éliminer tous les plastiques à usage unique.
- La réglementation interdit la référence aux allégations environnementales de biodégradabilité des polymères artificiels, la réglementation impose la précision de compostabilité industrielle ou domestique .
- Les études d'impacts de ces innovations biosourcées ne sont pas toutes disponibles, notamment avec des tests de décomposition complet, des Analyses en Cycle de Vie... Par ailleurs, la plupart ne peuvent être dégradées qu'en milieu industriel.
- La ressource utilisée ne doit pas être en concurrence avec le monde agricole.
- Même si le plastique est biosourcé et biodégradable, les conditions de décomposition varient d'un plastique biosourcé et/ou biodégradable à l'autre. De part sa proximité visuelle avec un plastique classique, le polybag en plastique biosourcé pourrait terminer dans la poubelle du non recyclable. Il faut sensibiliser et identifier facilement ce polybag afin qu'il puisse être réellement composté.

- Tissus

Les bandelettes en tissu sont issues des chutes de production (lisière) qui peuvent être utilisées pour maintenir pliés les vêtements.

1. LES POLYBAGS



Benoît MOUVIELLE
Tape à l'Oeil



Fabrice BOULEY
Tape à l'Oeil

« Nous avons entrepris depuis plus de 2 ans de remplacer nos polybags produits par des solutions de conditionnement alternatives avec plusieurs impératifs :

- Conserver nos requis de réception produits en magasin sur la largeur de pliage et présentation produit,
- Ne pas impacter la charge de travail de nos magasins ni celle de notre entrepôt logistique,
- S'assurer que les solutions alternatives n'impactent pas la qualité des produits à réception.

Les résultats des études menées pendant ce projet nous ont amenés à :

- Retirer les polybags superflus, notamment sur nos prepacks (économie de 44 tonnes de plastique par an)
- Remplacer les polybags individuels sur les produits tricotés par des bandelettes cartonnées. Nous avons modifié légèrement le mode de conditionnement de nos produits pour donner plus de volumes au produit et que celui-ci reste facilement manipulable dans la chaîne logistique jusqu'au magasin.
- Remplacer les polybags par des liens en tissu récupérés des rejets de coupe et production dans nos usines sur nos produits en chaîne et trame lourds comme les denims et pantalons. Ces liens sont plus résistants et sont venus en alternative aux bandelettes cartonnées sur ces typologies de produits où le papier risquait de se déchirer. (Nous avons utilisé des rejets de tissu blanc, de type tissu utilisé pour les poches ou les doublures, afin d'éviter le marquage sur le produit après plusieurs semaines en container)

Sur les 12 derniers mois, nous avons pu ainsi conditionner 12,5 millions de produits, soit une économie de 51 tonnes de plastique supplémentaires.

Nous conservons néanmoins l'utilisation du polybag sur des catégories de produits sur lesquels nous pouvons avoir des risques qualité à réception (coloris clairs, imprimés spécifiques). Il nous reste donc à travailler sur ces typologies de produits et à convertir l'ensemble de notre parc fournisseur à ces nouveaux modes de conditionnement.

1. LES POLYBAGS

Au total à date, nous avons réduit de 70% notre consommation annuelle de plastique représentant 95 tonnes.

En revanche, l'utilisation des bandelettes cartonnées représente une consommation additionnelle de 5,3 tonnes de papier. Le bilan environnemental du papier étant moins fort que celui du plastique, le bilan de l'opération s'avère positif d'un point de vue environnemental.

A noter que ce changement de conditionnement a été bien reçu par notre réseau de magasins et le code-barre restant visible puisque glissé sous le lien n'a pas eu d'impact sur la manutention en entrepôt. >>>



1. LES POLYBAGS



« Nous avons supprimé les polybags unitaires de nos colis standards. Cette action a permis une réduction de 30% de consommation de polybags sur la collection hiver 2022. En parallèle, nous avons lancé différents tests d'envoi de marchandise sans polybags : avec des rubans ou des bandes cartonnées. Les premiers tests avec ruban n'étaient pas concluants : lien pas suffisamment serré, problème de maintien de la pièce, les codes-barres ne tiennent pas sur le ruban, Hangtag abîmé lors du prélèvement des pièces, risque de tâche des coloris clairs... Quant aux bandes cartonnées, le problème de maintien a également été constaté. Nous allons poursuivre les tests : il faut trouver le bon équilibre et voir quelles contraintes logistiques sont acceptables.



Les échantillons qui circulent entre notre entrepôt et notre siège ainsi que les pièces de collection (hors pièces fragiles et en viscose) à destination des équipes commerciales terrain sont expédiées sans polybags. Ils sont enlevés à l'entrepôt où un contrat de collecte des plastiques est mis en place. Cela demande un peu plus d'attention mais les retours des équipes commerciales sont très positifs et c'est même un gain de temps pour coller les gommettes d'identification sur chaque pièce. »

1. LES POLYBAGS

1.3.c. La collecte

Nous pouvons identifier deux systèmes de collecte :

- la collecte en entrepôt,
- la collecte dans les lieux de commercialisation.

La collecte en entrepôt correspond à enlever les polybags dans les entrepôts avant envoi aux boutiques. Cette méthode a l'avantage de centraliser la collecte en un lieu unique et d'éviter les problématiques de stockage des déchets en boutique.

La mise en place de collectes locales nous semble être l'ultime solution, après avoir étudié les pistes de réduction des volumes de polybags. Malgré la réduction et une moindre utilisation de polybags, il reste des polybags résiduels. C'est sur ces gisements que peuvent se mettre en œuvre des systèmes de collecte en vue d'un recyclage.

L'organisation d'une collecte pour recyclage nécessite d'avoir un gisement uniforme avec une bonne qualité (les polybags ne doivent pas être souillés par ex.).

La collecte peut avoir lieu en entrepôt avant d'envoyer les produits en boutique ou au consommateur final. Les polybags retirés sont ainsi confiés à un prestataire de recyclage.

La collecte étant manuelle est très coûteuse, donc peu utilisée ou sur une partie des volumes. **Pour 10 millions de pièces, il faudrait compter environ un surcoût de 350 000€/an** avec une réorganisation complète de la chaîne logistique et un ralentissement des expéditions.

Mais dans la majorité des cas, les polybags se retrouvent en boutique. Il n'existe pas à ce jour de collecte collective séparée pour les polybags même si au 1er Janvier 2025, une filière de recyclage des plastiques à usage unique devrait être créée.

1. LES POLYBAGS

Des solutions de collectes locales peuvent être envisagées : à l'échelle d'un centre commercial ou d'un quartier par exemple. Elles nécessitent de mobiliser des acteurs pour la collecte mais aussi pour le recyclage.

L'association Paris Good Fashion est en cours de test en Région Ile-de-France avec plusieurs enseignes.

Cette solution nécessite parfois des soucis de stockage des polybags en boutique en attendant la collecte mais également un surcoût lié à l'activité de tri et de collecte.



Alice CHATRY
IKKS

« Les boutiques doivent gérer beaucoup de déchets d'emballage. Les polybags sont jetés en point de vente et nous n'avons aucune visibilité sur leur fin de vie. Nous avons donc réalisé un test de collecte des Polybags en boutique sur plusieurs mois (en 2020) avec 3 prestataires différents. Points positifs : bonne qualité des sachets collectés, peu d'erreurs de tri, ... Points négatifs : carton de collecte trop grand, manque de place dans les réserves, solution onéreuse et collecte municipale souvent plus pratique. Cette expérience nous a conforté dans l'idée que la meilleure solution reste la réduction à la source et la suppression du superflu. »

« Pour les commandes Web, nous sommes passés des enveloppes plastique à des enveloppes kraft. Dans un souci de cohérence, nous avons donc décidé de retirer les polybags au dépôt, sauf pour les produits fragiles, froissables. Ce retrait est un investissement pour Promod puisqu'il nous coûte environ 50 000€ à l'année mais il nous permettra de collecter environ 1 million de polybags annuel - soit 9 tonnes de plastiques qui seront recyclés. »



Maxime LERBUT
Promod

1. LES POLYBAGS



Véronique VIENOT
Damart

« La collecte des polybags à l'entrepôt est gérée avant l'envoi des produits en magasins. Depuis septembre 2019, nous enlevons les sachets plastiques de nos articles textiles dans notre entrepôt de Roubaix avant l'envoi dans nos magasins. Cela permet de faire gagner du temps à nos conseillères de vente (manipulation et traitement des déchets) et d'être sûr du bon recyclage de nos plastiques. Les plastiques sont compactés en entrepôt et envoyés à notre prestataire belge de recyclage pour le plastique. Ceci nous permet de recycler 11 tonnes de plastique par an. »

« Depuis Mai 2021, nous retirons les polybags des produits à destination des commandes Web. L'opération est effectuée sur notre plateforme logistique. Parce que nous sommes une marque premium, nos produits sont livrés regroupés et maintenus par un papier de soie stické, dans leur boîte d'expédition, pour éviter leur froissage.

Les retours consommateurs sont très positifs, appréciant de ne plus avoir de plastique à jeter, tout en ayant un colis propre et présentable à réception. Ce retrait permet donc une meilleure appréciation client et a l'avantage de permettre la collecte et le recyclage des polybags. »



Alice BARDET
Petit Bateau



LES CINTRES

2.1 Chiffres clés, enjeux des cintres

2.2 Les solutions

2. LES CINTRES

2.1 CHIFFRES CLÉS, ENJEUX DES CINTRES

8 à 10 milliards de cintres sont vendus chaque année dans le monde.

Les cintres permettent de suspendre en magasin les vêtements. Les pratiques de cintrage varient d'une enseigne à l'autre.

CYCLE DE VIE D'UN CINTRE

Certaines marques envoient les vêtements pliés en boutique. Ceux-ci sont ensuite mis sur cintres en boutique.

D'autres préfèrent envoyer les vêtements déjà sur cintre, ceux-ci sont principalement en plastique, évitant les froissements et plis sur les produits mais aussi les manutentions en magasins.

Ces cintres sont souvent remplacés par des cintres au rendu plus attrayant pour la présentation en boutique ou par des cintres connectés permettant la gestion des stocks. La livraison sur cintre entraîne également la gestion de quantité importante de cintres en magasins et des quantités importantes de déchets. On estime que 85% d'entre eux finissent en décharge.

Enfin, même si cette pratique tend à se raréfier, certains vêtements sont vendus sur cintre et avec le cintre. Celui-ci se retrouve ainsi au domicile du client - parfois conservé ou parfois jeté.

2. LES CINTRES

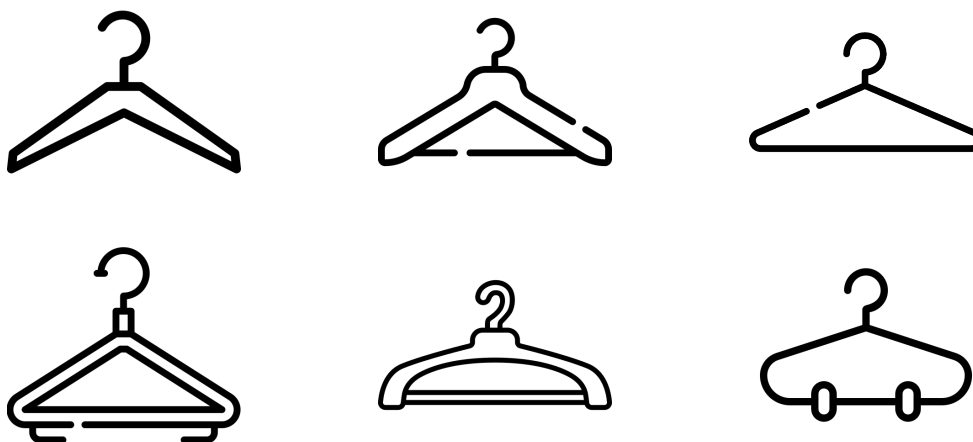
DIVERSITÉ DE CINTRES ET DE COMPOSITION

Il existe une très grande diversité de types de cintres permettant de suspendre des produits bébés, de la lingerie, des pantalons, des vestes. Chez certaines enseignes, on peut référencer plus d'une dizaine de cintres différents.

La plupart des cintres sont fabriqués en polystyrène (PS), un plastique qui représente des problématiques sanitaires et environnementales particulièrement élevées. De plus, ils sont souvent à usage unique car il n'existe pas de filière de réutilisation.

Les cintres en magasin sont souvent composés de plusieurs matières: un système d'accroche en métal et le reste souvent en matières plastiques ou en bois. La présence de plusieurs matières sur un même produit rend difficile le recyclage.

A l'échelle mondiale, **environ 15 % des cintres sont collectés en vue d'un recyclage.**



2.2 LES SOLUTIONS

2.2.a Sortir des cintres jetables

Eviter l'utilisation de cintres à usage unique notamment pour les cintres de transports en privilégiant l'utilisation de cintres réutilisables

Réduire l'utilisation des cintres : en privilégiant les vêtements pliés plutôt que suspendus en boutique ainsi que sur les livraisons de vêtements.

2.2.b Matériaux de substitutions

Lorsque l'ensemble des solutions de réduction des cintres, et notamment à usage unique, ont été étudiées des solutions peuvent être trouvées au niveau de la composition des cintres.

Favoriser des cintres monomatériaux permettant ainsi de pouvoir les recycler plus facilement qu'un cintre bimatière (à condition qu'un système de collecte soit en place).

Matériaux de substitutions : Il s'agit de privilégier des matériaux qui sont respectueux de l'environnement, qui vont durer dans le temps, évitant ainsi de les remplacer rapidement. Par exemple, le bois, le carton.



2. LES CINTRES



Alice BARDET
Petit Bateau

« Nous avons fait le choix chez Petit Bateau de supprimer nos cintres en plastique qui avaient pour principale fonction le stockage des vêtements en arrière-boutique et au Wholesale. Pour répondre aux besoins retail, nous leur avons fourni des cintres permanents supplémentaires. Les volumes étant non négligeables, nous avons réalisé une Analyse du Cycle de Vie (avec un cabinet externe indépendant) pour définir le meilleur compromis entre impact environnemental et image de marque premium. C'est ainsi que notre choix s'est porté sur des cintres en aluminium recyclé.

L'opération en chiffre :

- 18,6 tonnes de plastique économisées chaque année grâce au retrait des cintres de transport et stockage,
- 52,2 tonnes de cintres en plastique recyclés (pour vider les stocks usines et boutiques).

Et en plus nous avons remplacé nos enveloppes e-commerce en plastique par des emballages en carton plus qualitatifs. Et hop 500 000 enveloppes économisées par année. »

« Cette année nous avons passé nos Tongs sur cintre carton, économisant ainsi 10 Tonnes de plastique.

Nous avons également pris la décision de passer nos cintres Bébé en PES recyclé, soit 85 Tonnes de plastique vierge en moins en 2023. »



Bertrand DE CHATEAUBOURG
Auchan

2. LES CINTRES

2.2.c La collecte

La collecte nous apparaît comme une solution pour les cintres résiduels, c'est-à-dire les cintres indispensables à l'activité et que l'on ne peut pas réduire.

Des systèmes de collecte peuvent être mis en place localement - en combinaison avec des collectes de polybags par exemple.

Les cintres peuvent être collectés pour être réutilisés par les enseignes ou par les fournisseurs. Il s'agit de la solution la plus efficace écologiquement comparativement au recyclage. Cette dernière voie doit être privilégiée sur les cintres cassés, abimés, voués au rebut.

La collecte pour réemploi nécessite une logistique importante, notamment de renvoi vers les boutiques et entrepôts. **Il faudra veiller à l'optimisation de la reverse logistic pour réduire l'empreinte carbone du ré-emploi.**

Dans le cas de figure d'une collecte pour recyclage, les cintres doivent être monomatières ou facilement démontables pour permettre un recyclage effectif des différents matériaux.

« Nous avons mis en place chez agnès b. Japon en 2020 un système permettant la réutilisation en boucle fermée de cintres en plastique recyclable. Après de multiples utilisations, une fois trop dégradés ou cassés, les cintres sont recyclés en nouveaux cintres puis à nouveau réintroduits dans nos circuits.

Les usines qui fabriquent nos produits utilisent en amont ces cintres pour la livraison dans nos magasins. Après livraison, les cintres sont placés dans des boîtes de collecte dans les magasins et les grands magasins. Ils sont transportés ensuite vers des centres où chaque cintre est inspecté manuellement. Les cintres encore utilisables sont lavés et renvoyés à l'usine. Les cintres défectueux sont eux broyés en granulés et recyclés en cintres neufs.



Alessandra LOBBA
agnès b.

2. LES CINTRES

A l'automne 2020, nous avons mis en place un projet pilote et intégré pour la première fois dans nos circuits des cintres réutilisables, pour environ 5 % des cintres utilisés pour nos livraisons annuelles. Ce pourcentage est monté ensuite à 25% du total en 2021. Nous souhaitons faire parvenir cette part à 40% en 2022.

Bien évidemment, l'impact environnemental est encore plus réduit si nous évitons l'utilisation de cintres (réutilisables ou non).

L'objectif du projet est désormais double :

- réduire autant que possible l'utilisation même des cintres,
- si les cintres doivent être utilisés, augmenter le plus possible la part de cintres réutilisables et recyclables... >>>

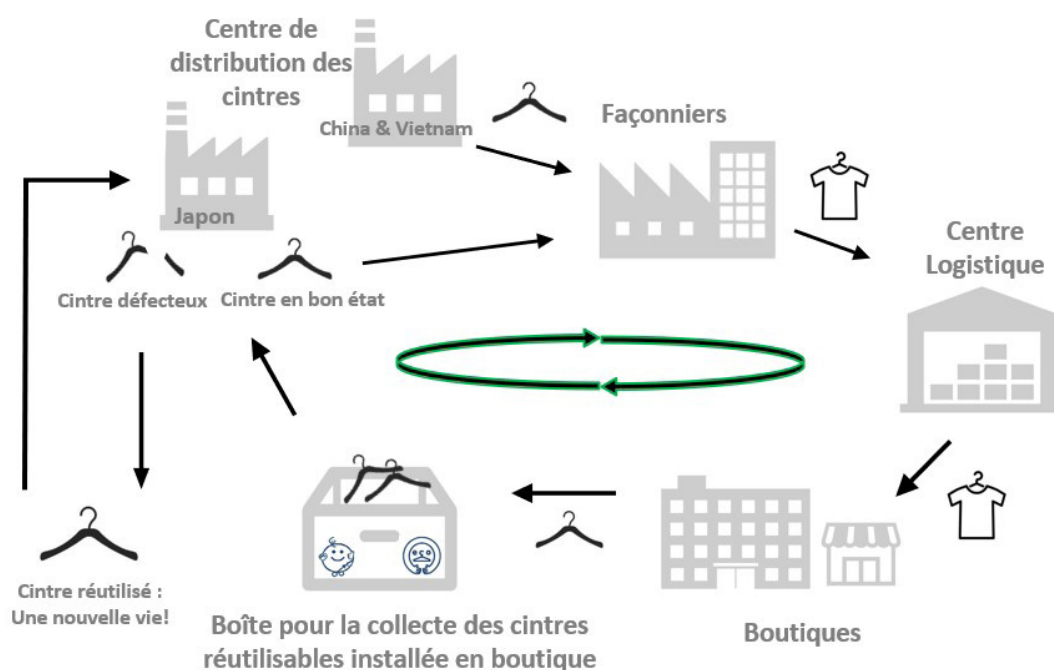


schéma du fonctionnement du système de collecte d'agnès b.



LES EMBALLAGES DE LA VENTE À DISTANCE

3.1 La VAD : définition, chiffres clés, rôles et impacts

3.2 Les solutions de substitution aux emballages plastiques

3.3 Les alternatives aux “calages” plastiques des colis

3.1 LA VAD : DÉFINITION, CHIFFRES CLÉS, RÔLES ET IMPACTS

La vente à distance (VAD) correspond à l'ensemble des **produits vendus en e-commerce**.

Ces ventes nécessitent d'acheminer un ou plusieurs produits vers une destination finale qui peut-être un **point relais, click & collect en magasin ou au domicile** du client final.

Les différents confinements ont accéléré les achats en e-commerce: Hausse de 10% du CA en e-commerce entre 2019 et 2021. Le e-commerce devrait ainsi être une tendance qui perdurera.

La mode et l'habillement : une filière importante

Selon le baromètre 2021 de la Fédération e-commerce et vente à distance (FEVAD), les produits de la mode et de l'habillement arrivent en tête des produits achetés sur internet. 53,9% des internautes ont déjà réalisé un achat de vêtements en ligne.

[\(https://www.blogdumoderateur.com/chiffres-cle-e-commerce-2021/\)](https://www.blogdumoderateur.com/chiffres-cle-e-commerce-2021/)

Les produits nécessitent des emballages opaques afin d'**être protégés lors du transport vers le consommateur final** : protection contre les vols, les intempéries, les dégradations, les Uvs... Il doit aussi contenir l'ensemble des documents d'expédition. Aujourd'hui les produits sont emballés principalement dans des sachets plastiques et dans une moindre proportion dans du carton.

D'après Citeo, seulement 64 % des emballages cartons et 28 % des emballages plastiques ont été recyclés dans l'Hexagone en 2020 (toutes filières confondues).

3. LA VAD

Les soucis posés par la hausse de la Vad :

- L'augmentation des colis, pour la plupart à usage unique, génère une quantité importante de déchets. 1,5 milliard de colis ont été distribués ou exportés depuis la France en 2020, soit 12,4% de plus qu'en 2019, selon l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse,

- Un impact environnemental important : livrer des colis de manière individuelle représente un impact carbone important,

La bonne maîtrise de la logistique du dernier kilomètre qui correspond à l'acheminement du colis sur son dernier kilomètre est un levier important de réduction des pollutions (optimisation des circuits de livraisons, véhicules propres, modes doux...).



3.2 LES SOLUTIONS

3.2.a. B2B

Il s'agit des solutions de transports développées entre entrepôts ou entre entrepôts-boutiques. Il est intéressant d'un point de vue impact et business de proposer à la clientèle de venir chercher son produit en magasin. Ainsi, le produit est envoyé en utilisant le circuit traditionnel.

Sacs en tissus. Ce sac remplace les enveloppes plastique ou kraft.

Fabriqués à partir de chutes de production ou éco-conçus par des partenaires externes, ils permettent de transporter plusieurs produits dans un même emballage réutilisable. Cet emballage fait essentiellement le trajet siège - dépôt - magasins.

De même, ce système est mis en place entre des fournisseurs et quelques enseignes pour les envois d'échantillons. Il est viable à partir du moment où le fournisseur a un bureau proche de ses clients. Cela permet une circularité à moindre coût entre ces deux acteurs.



3. LA VAD

Certains acteurs ont déjà mis en place une reverse logistique, notamment en remplaçant la livraison en carton par des cagettes en plastique. Ce flux reverse pourrait alors servir à renvoyer les polybags des magasins vers le dépôt logistique pour centraliser le gisement en vue du recyclage.

La problématique de cette reverse logistique est qu'elle est très impactante carbone : dans certains cas cela émet plus de CO₂ à rapatrier tous ces plastiques plutôt qu'à en commander de nouveaux- sans parler du coût économique. Il faudrait alors trouver des centres de stockage/ de recyclage localement.

3.2.b. B2C

Il s'agit des colis envoyés aux clients finaux : en boutique, à domicile ou en points-relais. Ces colis ont une importance car ils sont le **premier contact entre le consommateur et la marque**. Le choix de l'emballage (texture, matière, forme, marquages spécifiques...) implique l'image que souhaite véhiculer la marque à son client.

Réduire le volume des emballages :



Adapter la taille du colis au produit : Il s'agit ici d'adapter au mieux la taille de l'emballage au produit qu'il transporte et éviter les emballages surdimensionnés qui nécessitent en plus des matériaux pour caler le produit.



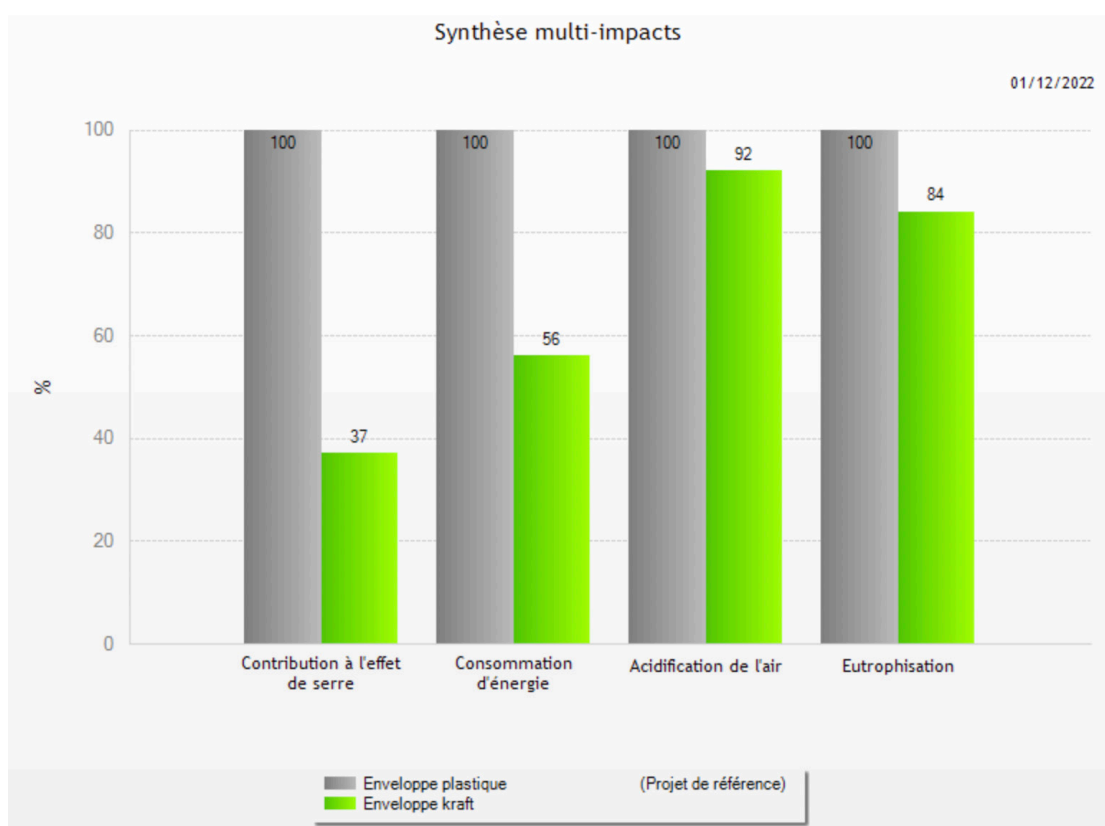
Proposer des emballages qui puissent être utilisés pour les **éventuels retours-clients** évitant l'utilisation d'un nouvel emballage par le consommateur.

3. LA VAD

Matériaux éco-responsables :



Les Enveloppes kraft avec double solution de fermeture permettent le retour des produits si nécessaire. Les solutions d'enveloppes en partie recyclées et FSC ou PEFC sont préférables car elles garantissent une gestion durable des forêts dont est issu le papier.



Comparatif d'ACV entre la solution kraft vs la solution plastique réalisée par Promod



Maxime LERBUT
Promod

« Nous avons remplacé notre sac e-commerce (livraison domicile) PET par une pochette kraft, double bande collante pour pouvoir être réutilisée. Pour ces commandes nous retirons les polybags en entrepôt pour les recycler. Cela représenterait à l'année environ 1 million de polybags recyclés. »

3. LA VAD



Les matériaux innovants tels que le papier de roche, le papier de bambou, le papier d'herbe ... Ces matériaux sont souvent en matière biosourcée et biodégradable. Ils représentent parfois des coûts supplémentaires sans garantir de l'effectivité du compostage par le consommateur final.



L'utilisation de plastique recyclé : il s'agit de privilégier le plastique ayant eu une première vie, un premier usage plutôt que de produire de la matière vierge.

« Nous avons augmenté le pourcentage de recyclé dans nos sachets d'expédition clientes en PEBD. Il est maintenant à 60% recyclé dont 20% issus des déchets ménagers. Nous avons également ajouté une deuxième bande pour les retours. »



Véronique VIENOT
Damart



« La Redoute a réduit de 17% sa consommation de plastique pour sa marque La Redoute Collections. C'est en proposant des alternatives adaptées à chaque produit que nous avons pu atteindre ce résultat : suppression de l'emballage pour certaines catégories de produits, réduction du poids de l'emballage, nouveau processus de pliage afin de réduire la taille de l'emballage, et un test d'emballage en papier sur 16 000 pièces. Demain, tous les produits mode fabriqués en France auront également un emballage en papier. »

3. LA VAD



« Depuis le début de la vente à distance, agnès b. prépare les commandes dans son centre de stockage : ses envoies sont 100% sans plastiques. Les polybags sont enlevés à notre prestataire pour être ensuite recyclés, les articles sont emballés dans une feuille de papier de soie et si besoin un calage est fait avec des “cheveux d’ange” en papier aussi. »



Alessandra LOBBA
agnès b.

Sortir des emballages à usage unique : les emballages réutilisables & réemployables

De nombreuses solutions d'emballages réutilisables voient le jour visant à supprimer les emballages à usage unique. Elles prennent la forme d'enveloppes sous différents formats ou même de colis.

Ces emballages réutilisables sont pour la plupart composés en monomatière issus de la pétrochimie: ceux-ci peuvent être upcyclés (issus de plastiques/textiles voués au rebut) ou neufs.

La matière plastique a l'avantage d'être réutilisable mais aussi de résister aux différents aléas rencontrés durant l'envoi (pluie, Uv, résistance aux chocs...). Ces enveloppes sont pour la plupart composées d'une fermeture éclair sécurisée par un petit lien en plastique afin d'éviter les vols ou les ouvertures d'enveloppes.

Plusieurs solutions de colis réutilisables avancent des Analyses en Cycle de Vie inférieures aux enveloppes plastiques ou carton à usage unique à partir d'un certain nombre de réutilisations.

La clé de ces emballages réside dans le nombre de réutilisations du colis: plus le colis est réutilisé et plus son impact écologique sera moindre.

3. LA VAD

Plusieurs options sont mises en place pour inciter le consommateur à renvoyer le colis :

- des **systèmes de consigne-caution** : si le client ne renvoie pas le colis un montant lui est prélevé,
- une **pédagogie positive** sur le colis incitant au renvoi,
- **système de voucher** : le consommateur reçoit un bon d'achat s'il renvoie l'emballage,
- une **facilité de renvoi** en ayant la possibilité de remettre son sac dans sa boîte aux lettres qui sera alors prélevé.

Les colis sont pour la plupart pré-affranchis afin de permettre au consommateur de renvoyer le colis. Une fois le colis renvoyé, celui-ci revient dans les usines des fabricants de ces colis pour un entretien léger avant de le remettre en circulation. Le système de réutilisation permet de gérer la fin de vie de ces emballages et leur donner des voies de recyclage et de revalorisation.

Pour les enseignes de la distribution, ces solutions présentent un surcoût mais également des adaptations informatiques et logistiques afin de pouvoir proposer cette solution au client qui choisit ses options de livraison.

En contrepartie, cela permet de marquer un engagement fort auprès du consommateur.

3.3 Les alternatives aux “calages” plastique des colis

Tout l'enjeu est de réduire l'usage des produits de calage en optimisant la taille des colis aux produits.

Malgré tout, certains produits nécessitent des calages évitant les froissements, les décolorations... Plusieurs alternatives existent aux calages plastiques :

- l'utilisation de calages en papiers kraft issus d'emballages usagés,
- calages en cartons recyclés,
- chips de calages en matériaux biosourcés (ex : bois ou amidon de maïs) .



MODE SANS PLASTIQUE : ENGAGER SON ENTREPRISE DANS LA RÉDUCTION DE L'UTILISATION DU PLASTIQUE DANS LES EMBALLAGES

1 PRÉVENIR LA CRÉATION DE DÉCHETS PLASTIQUES EN RÉDUISANT ET SUPPRIMANT À LA SOURCE :

Enlever le superflu, réduire l'utilisation du plastique, réduire les grammages, se questionner sur l'utilité de l'emballage...

2 ÉVITER LE PLASTIQUE JETABLE :

Et s'orienter vers des solutions durables dans le temps et d'un point de vue écologique.

3 CHOISIR DES MATÉRIAUX ÉCOLOGIQUES :

Matériaux biosourcés, naturels, compostables, matériaux monomatières, matériaux recyclés... Matériaux dont l'impact sur l'environnement est le plus petit tout au long du cycle de vie.

4 RÉEMPLOYER & RÉUTILISER :

Allonger la durée de vie des emballages, leur donner de nouvelles vies afin d'éviter la mise au rebut.

5 RECYCLER :

Collecter les emballages afin de pouvoir réutiliser la matière première dans de nouveaux cycles de production (en boucle fermée si possible).

REMERCIEMENTS

- Alice BARDET
 - Emilie BERGER
 - Fabrice BOULEY
 - Henri Costa BOURGEOIS
 - Camille BOUVET
 - Bertrand de CHATEAUBOURG
 - Alice CHATRY
 - Christelle DEMARETZ
 - Thierry DESOBRY
 - Henry-Pierre GYSELINCK
 - François HUMBERT
 - Anthony JAUGEARD
 - Véronique LAROSE
 - Maxime LERBUT
 - Alessandra LOBBA
 - Benoit MOUVIELLE
 - Hervé ROOSE
 - Philippe SUISSE
 - Isabelle TEIRLYNCK
 - Véronique VIENOT
 - Stéphanie ZANGERLIN
- Petit Bateau
 - Camaieu
 - Tape à l'oeil
 - Fondation Tara Océan
 - ADEME
 - Auchan
 - IKKS
 - Région Hauts-de-France
 - Damart
 - Promod
 - ADEME Hauts-de-France
 - Fashion Green Hub
 - La Redoute
 - Promod
 - Agnès b.
 - Tape à l'Oeil
 - Blancheporte
 - Région Hauts-de-France
 - Jules & BZB
 - Damart
 - Auchan

LES SOURCES VISUELLES :

Toutes les images appartiennent à leur source d'origine

Crédits photos : Danila Chertov, La Miko, Lisa Fotios, Elina Araja, Ron Lach, Sarah Chai, Nataliya Vaitkevich

SOURCES :

Ademe, Le paradoxe du plastique en 10 questions

Ademe, Emballages ménagers, les chiffres clés 2020

Ademe, Le revers de mon Look

Anthesis & R3Imaginable, Plastics in Fashion : are you in or are you out?

Fevad, Les chiffres clés du e-commerce en 2021

Fashion for good

Fashion for good & sustainable packaging coalition : Polybags in the Fashion Industry :

Evaluating the options, 2019

Fashion Green Hub, Livre Blanc Mode Sans Plastique : Les polybags, 2020

Paris Good Fashion

Première vision

REJOIGNEZ-NOUS

FASHION GREEN HUB rassemble aujourd'hui 400 entreprises de toute la chaîne de valeur Textile et Mode: fabricants, distributeurs, écoles, associations, créateurs, experts, indépendants, porteurs de projets, start-ups, etc.

Depuis sa création, cette association nationale a pour but d'accélérer la transformation durable de la filière Mode et Textile et s'adresse à l'intégralité des acteurs du secteur.

Pour rejoindre l'association et agir pour une mode plus durable, humaine, locale et innovante : hello@fashiongreenhub.org

LIVRE BLANC N°2 - 2022

MODE SANS PLASTIQUE : Les solutions pour réduire le plastique à usage unique - FASHION GREEN HUB

Livret édité par **FASHION GREEN HUB** dans le cadre du groupe

de travail « mode sans plastique » co-animé avec



Avec le soutien de :



Et la participation de :



